

La Compagnie de Jésus à Liège

Aperçu historique

La principauté de Liège accueille tôt des représentants de la Compagnie de Jésus. C'est d'abord à Dinant que les jésuites s'installent, sous l'impulsion du père Henri de Sommal (1533-1619). Ce fils d'une riche famille dinantaise, formé à Cologne puis à Rome auprès d'Ignace de Loyola (1491?-1556), y fonde en 1563 le premier collège de la principauté vers où convergent, nombreux, les enfants de la bourgeoisie régionale. Ce collège, cependant, faute de subsides, est fermé en 1574 et ne rouvrira ses portes qu'en 1610. Il faut donc attendre l'ouverture des nouvelles classes à Liège, en avril 1582, pour que la principauté puisse jouir de nouveau d'un collège capable d'assurer la formation intellectuelle et religieuse de sa jeunesse¹. La Compagnie était active dans la cité depuis 1567 : une première mission ponctuelle avait été convertie en résidence perpétuelle, dirigée par Henri de Sommal et une petite équipe de pères avaient exercé dans la ville les divers ministères que les *Constitutions* les invitaient à prendre en charge sur leur terrain d'apostolat tels la prédication, l'administration des sacrements, le catéchisme, les œuvres de charité auprès des prisonniers et des malades... L'enseignement manquait toutefois à leur activité et c'est après plusieurs années de négociations entre les princes-évêques liégeois et les généraux romains successifs, que les pères purent s'y consacrer en déménageant dans l'école des hiéronimites, à la pointe est de l'*Isle al bochet*, en bord de Meuse².

¹ Un collège jésuite avait toutefois été ouvert en 1565 à Maastricht, cité sous co-administration liégeoise et brabançonne.

² Léon Ernest HALKIN, « Les origines du collège des jésuites et du séminaire de Liège », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 51, 1926, p. 83-181 ; Alfred PONCELET, *Histoire de la*

Ces collèges de Liège et Dinant, au moment de leur fondation, appartiennent à la province de la *Germania inferior*, circonscription jésuite correspondant aux Pays-Bas méridionaux et à la principauté de Liège³. Cette province connaît cependant une expansion considérable qui contraint les autorités romaines à la scinder en deux en 1612 : les deux collèges liégeois relèvent désormais de la province « gallo-belge » ou « wallonne » qui regroupe, outre le collège de Luxembourg, les maisons francophones de l'ancienne *Germania inferior*, à savoir Cambrai (1563), Saint-Omer, Tournai (1566), Mons, Lille, Valenciennes (1592), Arras (1600) et Namur (1610). La province sera par la suite augmentée de nouvelles fondations à Aire-sur-la-Lys (1612), Hesdin (1613), Nivelles (1614), Maubeuge, Béthune (1616), Huy, troisième maison jésuite de la principauté⁴ (1617), Ath (1621), Armentières (1623) et Marche (1648). En 1640, après la prise d'Arras et de Hesdin par les troupes de Louis XIII, la province perd toutefois les collèges situés dans ces villes au profit de la province de France. La province gallo-belge, dans un premier temps florissante, est en effet malmenée par les guerres que les troupes françaises imposent aux Pays-Bas. Les pères doivent mener leur apostolat dans un contexte de grandes difficultés militaires, économiques et psychologiques. Ils œuvrent comme ils peuvent auprès des blessés de guerre, tentent de convertir les soldats hérétiques engagés par la

Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas. Établissement de la Compagnie de Jésus en Belgique et ses développements jusqu'à la fin du règne d'Albert et Isabelle, Bruxelles, Maurice Lamertin (coll. *Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 21), 1927, t. 1, p. 197-212 ; Marylène LAFFINEUR-CRESPIN, « L'ancien collège des jésuites wallons », dans Jean-Pierre DELVILLE (dir.), *Le grand séminaire de Liège (1592-1992)*, Liège, Bibliothèque du grand séminaire, 1992, p. 225-234.

³ Sur l'histoire des jésuites dans ces régions, cf., outre l'œuvre magistrale d'Alfred Poncelet, Eddy PUT (dir.), *Les jésuites dans les Pays-Bas et la principauté de Liège (1542-1773). Dossier accompagnant l'exposition du même nom*, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 1991 ainsi que Emmanuel ANDRE et al., *Les jésuites à Namur (1610-1773). Mélanges d'histoire et d'art publiés à l'occasion des anniversaires ignatiens*, Namur, Presses universitaires de Namur, 1991. L'article « Belgica » du *Diccionario histórico de la Compañía de Jesús: biográfico-temático*, Ch. E. O'NEILL et J.M. DOMINGUEZ (dir.), Madrid, Universidad Pontificia de Comillas, 2001, vol. 1 est également utile mais présente plusieurs erreurs et approximations.

⁴ La principauté accueillera une quatrième implantation jésuite en 1643 avec l'ouverture de la résidence de Tongres, où se réfugièrent les jésuites de Maastricht qui avaient refusé de prêter serment de fidélité aux États des Provinces-Unies, maîtres de la ville depuis 1639. Ils y restèrent jusqu'en 1673 puis rentrèrent à Maastricht. La résidence de Tongres se maintint toutefois, sous la direction du collège de Maastricht. Elle accueillit, après 1764, des jésuites chassés de France lors de la suppression de l'ordre.

France et faits prisonniers par l'Espagne, multiplient les invocations pour conjurer Dieu d'apporter la paix au pays et luttent presque constamment contre les épidémies et les disettes que ces combats entraînent. En 1682, Louis XIV voulut une nouvelle fois démembrer la province, exigeant que les collèges des villes conquises par ses armées soient à nouveau attachés à l'Assistance de France. Les généraux romains s'y opposèrent et la province demeura en l'état. Elle accueillit toutefois un nouveau collège à Cateau-Cambrésis en 1713.

Du côté liégeois, le collège connaît aussi une histoire pour le moins secouée⁵. Protégés des princes-évêques, les jésuites sont accusés d'être des agents de l'Espagne ainsi que des perturbateurs de la neutralité du pays. Ils sont alors l'objet d'une opposition vive venant d'une part de la population favorable aux Grignoux, les défenseurs de l'autonomie de la cité. Aussi se convainc-on, lorsque le bourgmestre Sébastien La Ruelle est assassiné en 1637, que les jésuites liégeois ont participé au complot. Des partisans du bourgmestre se dirigent vers le collège : ils injurient et brutalisent plusieurs pères, dont le recteur qui meurt le lendemain de ses blessures⁶. Deux ans plus tard, alors que Ferdinand de Bavière négocie avec Liège la fin de la guerre civile, un jésuite qui prêche à Saint-Paul évoque ces négociations en des termes qui ne plaisent guère aux Liégeois⁷. Une dizaine d'hommes armés se rendent auprès du nouveau recteur et réclament justice. Si le recteur arrive à les calmer, la colère continue toutefois à gronder : le père prédicateur est amené à l'hôtel de ville mais finalement relâché. Les rapports entre la cité et le collège sont donc tendus. Cette tension est par ailleurs également perceptible à l'intérieur même du collège : en 1646, plusieurs pères, menés par Jean Roberti (1569-1641) et soutenus par le Magistrat ainsi que par la France, réclament la création d'une

⁵ Pour l'histoire du collège liégeois, cf. outre les travaux déjà cités, l'importante enquête prosopographique augmentée de nombreux détails sur la vie du collège qu'a menée le Père Pierre GUERIN, *Les jésuites du collège wallon durant l'Ancien Régime*, 2 vol., Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 1999.

⁶ Rome, Archivum Romanum Societatis Iesu (ci-après : ARSI), Gallo-Belgica 33, f. 196v, *Historia Domus 1637*. Cf. également Alfred PONCELET, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, *op. cit.*, p. 543-544 et Pierre GUERIN, *Les jésuites du collège wallon durant l'Ancien Régime*, *op. cit.*, p. 309.

⁷ Rome, ARSI, Gallo-Belgica 32, f. 507, *Litterae annuae 1639* et Gallo-Belgica 33, f. 96v, *Historia Domus 1639*.

province « mosane » ou « liégeoise » rassemblant les collèges jésuites situés dans la principauté de Liège indépendamment des provinces flandro- et gallo-belges qui recouvrent des territoires sous domination espagnole⁸. Ils refusent d'être gouvernés par des recteurs « étrangers », c'est-à-dire originaires des Pays-Bas méridionaux, ou, quand ils sont Liégeois, trop favorables aux intérêts de Bruxelles et de Madrid. Ces pères frondeurs ne souffrent plus, par ailleurs, de voir les charges les plus importantes au sein du collège leur échapper. Le général Vincenzo Carafa (1645-1649) condamne ces velléités patriotiques contre lesquelles la Compagnie, qui a toujours revendiqué un caractère éminemment international, n'a cessé de lutter. Par ailleurs, la soumission de la rébellion des Grignoux par Maximilien-Henri de Bavière, neveu du prince-évêque Ferdinand, coupe tout soutien aux pères séparatistes. Le projet est finalement abandonné : Roberti et ses compagnons, accusés de perturber le bon ordre de la Compagnie, sont reclus dans des collèges de la province gallo-belge. Les pères restants font alors oublier la mutinerie : pour le victorieux Maximilien-Henri, élu coadjuteur, leurs élèves composent des emblèmes de louange⁹. En septembre 1650, ils lui offrent une représentation de la vie de saint Maximilien, évêque au III^e siècle de Lorch, en Bavière, afin de louer ses vertus par un jeu d'éloquents parallèles¹⁰. L'année suivante, c'est à la figure de saint Hubert, fondateur de la cité de Liège, que les professeurs recourent pour célébrer, au lendemain de sa consécration, le prince devenu évêque¹¹. Les jésuites liégeois sont désormais entièrement fidèles à leur prince et entendent

⁸ Léon HALKIN, « Documents inédits relatifs au projet d'érection d'une province liégeoise de la Compagnie de Jésus », *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, 35, 1949, p. 29-76.

⁹ *Serenissimo ac Reverendissimo principi Maximiliano Henrico Comiti Palatino Rheni utriusque Bavariae Duci, etc. Ecclesiarum Coloniensis, Leodiensis, Hildesheimiensis ac Berchtesgadensis Coadiutori Collegium Leodiense Societatis Iesu adgratulatur anno MDCL*, Liège, Bauduin Bronckart, 1650.

¹⁰ *S. Maximilianus episcopus et martyr serenissimo ac reverendissimo principi Maximiliano Henrico comiti Palatino Rheni utriusque Bavariae Duci etc. Ecclesiarum Coloniensis, Leodiensis, Hildesheimiensis ac Berchtesgadensis Coadiutori in scenam datus ab iuventute collegii Leodiensis Societatis Iesu 5 et 6 septembris 1650*, Liège, Bauduin Bronckart, 1650.

¹¹ *S. Huberti Leodiensium episcopi insigni miracula facta Romae consecratio a Sergio III. Pontifice Max. Serenissimo ac Reverendissimo Principi Maximiliano Henrico archiepiscopo et Electori Coloniensi Episcopo ac Principi Leodiensi &c. Dabitur in scenam a studiosa Iuventute Collegii Societatis Iesu, Leodii 2 et 3 novemb. 1651. Sub medium 3 pomer., s.l., [1651].*

le lui démontrer sans ambages. Ils réservent le même sort à ses successeurs : Jean-Louis d'Elderen, invité au collège où il se rend avec sa cour, reçoit des pièces de vers latins¹² et voit son élection célébrée par une tragédie mettant cette fois en scène saint Evergiste, pieux ancêtre du nouveau prince-évêque¹³. Quelques années plus tard, l'élévation au trône épiscopal de Joseph-Clément de Bavière, proche de la Compagnie, est fêtée par une pièce intitulée *Joseph sur le trône*¹⁴ : du trône d'Égypte au trône de Liège, il semble n'y avoir qu'un pas...

La politique locale n'empêche pas, toutefois, les jésuites liégeois de continuer à œuvrer à leurs ministères au cœur de la cité et à accueillir les étudiants dans leur collège. Lors de la fondation en 1582, les autorités de l'ordre n'ont d'abord accordé que l'ouverture des trois classes supérieures (syntaxe, poésie et rhétorique). Un professeur de grec puis de grammaire sont venus s'ajouter à l'équipe quelques années plus tard et le collège offre un cycle complet d'enseignement à partir de 1601, accueillant un millier d'étudiants distribués en cinq classes. En 1599, sont également proposées des leçons de dialectique, supprimées en 1605 en raison de l'hostilité de l'université de Louvain. En octobre 1613, les jésuites liégeois, soutenus par le prince-évêque, le Chapitre et le Magistrat, ouvrent un cours de philosophie au collège. Leur tentative est toutefois vite battue en brèche par une nouvelle opposition ferme de Louvain et de l'archiduc Albert. Le cours est abandonné après quelques semaines d'existence. À partir de 1625, la philosophie sera de nouveau enseignée par des jésuites à Liège mais c'est le collège anglais, établi dans la cité depuis 1615 et financé en grande partie par les Électeurs de Bavière, qui s'occupera de donner ces cours en même temps qu'il se charge de dispenser une solide formation en

¹² *Illustrissimo Celsissimo ac Reverendissimo Principi Joanni Ludovico d'Elderen Episcopo ac Principi Leodiensi... recens inaugurato dignitatem famamque clarissimam gratulabatur Collegium Leodiense Societatis Iesu, s.l., 1589.*

¹³ *S. Evergiste Eveque, issu de la tres-illustre et tres-ancienne famille de Tongre-Elderen, né et martirisé à Tongre. Dedié à son Altesse Jean Louis d'Elderen son parent Eveque et Prince de Liege, duc de Bouillon, marquis de Franchimont, Comte de Loz, de Horne, etc. Tragedie representée par la Jeunesse du College de Liege de la Compagnie de Jesus. Le 15 Fevrier pour Son Altesse, et le 16 pour les Dames, à 2 heures apres midy, Liège, Henry Hoyoux, 1689.*

¹⁴ *Joseph sur le trône produit au théâtre à deux heures précises le 3, 4 et 5 de février 1695 par les écoliers du collège de la Compagnie de Jésus, au sujet de l'élévation sur le trône episcopal de S. Lambert à Liège du Serenissime prince électeur de Cologne Monseigneur Joseph Clément duc des Deux Bavières, Liège, Henry Hoyoux, 1695.*

théologie¹⁵. Cet enseignement est réservé aux scolastiques britanniques venus dans la maison d'études liégeoise afin de se former aux missions de conversion qu'ils devront accomplir sur leur île natale ou dans le Maryland, terres anglicanes. Les cours seront cependant également ouverts à quelques étudiants liégeois, malgré les difficultés opposées par l'université de Louvain. Ces jésuites anglais seront par ailleurs chargés en 1699 par Joseph-Clément de Bavière d'enseigner la théologie au séminaire épiscopal sous la direction du père Louis de Sabran (1652-1732) pour imposer le silence à une partie du corps professoral, formée à Louvain et soupçonnée de jansénisme. Ils y resteront jusqu'en 1723.

Au collège liégeois, l'enseignement est réglé, comme dans les autres collèges de la Compagnie, par le *Ratio studiorum* (1599) sous une forme toutefois légèrement adaptée aux besoins locaux¹⁶. Les enjeux principaux de la formation dispensée aux jeunes élèves visent, outre l'acquisition d'une orthodoxie catholique à toute épreuve, l'excellence d'une formation humaniste. Par une lecture attentive des auteurs classiques, les élèves perfectionnent progressivement leur connaissance de la langue latine et, dans une moindre mesure, du grec. La rédaction joue également un rôle capital dans cet apprentissage et nombreux sont les exercices de compositions latines auxquels sont soumis les élèves. Ceux-ci s'exercent à manier habilement la plume et, « tendres nourrissons des Muses » – comme se plaisent à les qualifier leurs professeurs –, ils sont sans cesse invités à produire toutes sortes de poèmes. Ceux-ci sont ostensiblement affichés sur les murs du collège pour les fêtes du Saint-Sacrement et de saint Ignace¹⁷. Ils pouvaient également être lus à haute voix puis offerts à de grands personnages locaux à l'occasion d'événements d'importance : les princes-évêques, les abbés de Saint-Laurent ou de Saint-Jacques, des chanoines des collégiales liégeoises sont

¹⁵ Carmélia OPSOMER, « Un foyer d'études sous l'Ancien Régime : le Collège des jésuites anglais de Liège », *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 6e série, 12, 2001, p. 11-39. De nombreux notes de cours et traités manuscrits de philosophie et de théologie se rencontrent parmi les manuscrits conservés à l'Université de Liège. Sur le collège anglais, cf. également les travaux de Geoffrey HOLT, « The English Jesuits at Liege and Chèvremont », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 100, 1988, p. 111-127.

¹⁶ *Regulae studiorum inferiorum Societatis Iesu*, Lille, 1628. On trouve à la fin de l'exemplaire liégeois des principes devant régler l'enseignement donné au collège, une *Quotidiani temporis ratio et divisio ex methodo romana ex iussu R.P. Provincialis ac Belgio accomodata*.

¹⁷ Cf. les *Ordinationes aliae speciales huic collegio* retranscrites dans les *Regulae studiorum inferiorum Societatis Iesu*, Lille, 1628, p. [131] et suivantes.

régulièrement honorés par des louanges rédigées par les élèves. Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, à l'image de ce qui se fait au collège parisien Louis le Grand, les vers des meilleurs rhétoriciens sont imprimés chez Sébastien Bourguignon dans plusieurs petits volumes intitulés *Musae leodienses* qui semblent rencontrer un certain succès¹⁸. Giuseppe Garampi (1725-1792), archiviste du Saint-Siège, bibliophile et érudit, possédait l'exemplaire de 1760 dans sa bibliothèque personnelle¹⁹.

Les élèves sont par ailleurs invités à affiner leur maîtrise orale du latin par des exercices réguliers en classe de déclamation ou de débats rhétoriques parfois ouverts au public²⁰. Cette formation à l'éloquence trouve son aboutissement en fin d'année scolaire, lors de la remise des prix au mois de septembre, par la présentation d'une pièce de théâtre jouée devant les parents et les édiles liégeois. Les sujets, variés, s'inspirent le plus souvent du répertoire antique, historique, religieux et moral : tour à tour Britannicus, Cyrus, Clodoald, saint Evergiste, Abraham ou Joseph, fils de Jacob, prennent place sur les planches. L'actualité, on l'a vu, pouvait également nourrir les programmes dramaturgiques. On se souviendra ainsi qu'en 1648, en pleine négociation des traités de Westphalie, les élèves donnèrent sur les tréteaux une *Uranomachia*, c'est-à-dire un « combat céleste », mettant en scène les batailles et la victoire de l'archange Michel sur ses ennemis, claire allégorie du triomphe des princes catholiques sur leurs adversaires protestants²¹.

Cette expérience théâtrale, où l'expression corporelle se joint à l'effet rhétorique et à de spectaculaires décors pour conquérir le public local, est régulière-

¹⁸ Une première édition, non retrouvée, est donnée en 1756. Les suivantes se succèdent régulièrement : *Musae Leodienses, seu carmina a selectis scholarum superiorum discipulis proprio Marte composita, & palam recitata : in collegio Societatis Jesu in Insula*, Liège, Sébastien Bourguignon, 1758 ; *Musae Leodienses...*, 1760 ; *Musae Leodienses...*, 1761 ; *Musae Leodienses...*, 1763 ; *Musae Leodienses...*, 1767.

¹⁹ *Bibliothecae Josephi Garampii cardinali catalogus materiarum ordine digestus et notis bibliographicis instructus a Mariano de Romanis*, Rome, Mariano de Romanis, 1796, t. 3, n. 7751.

²⁰ En février 1642, les élèves de rhétorique donnèrent une *Consultatio rhetorica de vitae statu eligendo*. Le placard in-folio invitant au débat a été publié chez Bauduin Bronckart ; cf. Aloys DE BACKER et Carl SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles-Paris, Oscar Schepens-Alphonse Picard, 1893, vol. 4, col. 1812.

²¹ *Uranomachia sive S. Michaelis Archangeli pugna et Victoria dabitur in Scenam die 10 septembris ab studiosa Iuventute Collegii Societatis Iesu*, Liège, Bauduin Bronckart, 1648.

ment mise à profit, enfin, comme procédé d'autoglorification jésuite. Fin juillet 1610, pour fêter la béatification d'Ignace de Loyola qui a eu lieu l'année précédente, les pères érigent dans la cour du collège un arc triomphal au sommet duquel les spectateurs pouvaient admirer, sur un tableau financé par les parents des élèves de rhétorique, la vision d'Ignace par laquelle le Christ lui assurait son soutien dans son projet de fondation de la Compagnie. Au début du mois d'août, une pièce consacrée à la conversion du fondateur après la défaite de Pampelune est longuement applaudie. En 1622, pour la canonisation du même Ignace, les pères font couvrir la tour de Saint-Martin de milliers de lanternes de différentes couleurs : après avoir joué la vie du saint père devant les portes du collège, ils organisent une grande procession vers l'église illuminée. La Meuse accueille des jeux nautiques et huit cents pains sont distribués aux pauvres. Pour ne prendre qu'un dernier exemple, en 1701, alors que les jésuites liégeois célèbrent enfin l'achèvement de la construction de leur église, ils conçoivent une impressionnante procession à laquelle ils veillent à donner un caractère « neuf » et « insolite »²². Aussi organisent-ils un immense cortège composé d'élèves, choisis dans chaque classe, qu'ils hissent sur des chevaux et des chars pour qu'ils soient vus de tous et qu'ils déguisent en les couvrant de matières rappelant l'or, l'argent et les gemmes afin de « présenter un spectacle auguste et magnifique ». L'argument du cortège est articulé autour de trois thèmes : le ciel, la terre et la ville de Liège. Le cortège est conduit par un jeune élève représentant saint Michel, accompagné d'une bande d'autres élèves en cuirasse et brandissant des trompettes, censés représenter la milice céleste. Tous doivent faire vibrer les rues de Liège de la clameur des combattants du ciel et rivalisent de louanges à l'égard du Saint-Sacrement auquel la nouvelle église est consacrée. Un peu plus loin, sur un char triomphal tiré par six chevaux se tient l'Ange Gardien : il balaie une torche enflammée vers le bas du char et enflamme par ce geste les torches d'une foule d'anges se tenant à ses pieds. Suivent une longue série de chars sur lesquels les Liégeois peuvent admirer quantité d'allégories représentant la Religion, les Vertus cardinales, l'Église, les quatre parties du monde évangélisées par les jésuites, les chefs des ordres chevaleresques ayant combattu pour la défense de la foi... En dernière position, menant un dernier groupe, l'Ange tutélaire de Liège porte un bouclier avec les

²² Rome, ARSI, Flandro-Belgica 62, f. 139v-143 ; Liège, Bibliothèque des Chiroux, salle Ulysse Capitaine, 7433 : *L'Ouverture ou la Consécration solennelle de la nouvelle Eglise des Pères de la Compagnie de Jésus à Liège*.

mots *Legia Romanae ecclesiae filia* et conduit les personnifications de la ville de Liège elle-même puis des bonnes villes de la principauté et enfin Saint-Lambert, posé sur un brancard couvert de tissus pourpres. Derrière cette théâtrale cavalcade, se rassemblaient d'abord les sodalités d'élèves et de bourgeois portant sur les épaules des châsses avec des reliques d'Ignace et François-Xavier ainsi que des statues de la Vierge et de l'Ange Gardien, puis les pères du collège et enfin le clergé primaire et secondaire de Liège. Tout le long du cortège, résonnaient des trompettes, des cymbales, des flûtes et des instruments en tous genres faisant retentir une « musique de guerre ». Grands-maîtres du spectacle baroque et religieux, les jésuites démontrent à Liège comme ailleurs leur talent à prendre possession des rues des cités pour exalter leur programme théologico-politique : Liège, terre d'accueil de la Compagnie, se retrouve ici entre terre et ciel, élue de Dieu et fille de l'Église romaine. Tourbillon d'images et de sons, la procession doit enflammer ceux qui la vivent et les toucher en plein cœur, dans un contexte tendu où la luxuriance spectaculaire de la Compagnie et ses positions théologiques humanistes – certains diront laxistes – heurtent la rigueur et la raison de nombre de leurs contemporains. Ils affichent dans la cité de Liège des formes baroques du tridentinisme, marquées notamment par une expressivité exacerbée où l'imagination et l'affectivité jouent un rôle primordial.

La fin du XVIII^e siècle est un ultime temps d'épreuves pour une province gallo-belge essoufflée... En 1764, les collèges situés en territoires français sont fermés sur ordre du roi. Le gouvernement de Bruxelles interdit que les pères expulsés soient accueillis dans les collèges belges. La majorité d'entre eux se dispersèrent mais quelques-uns se réfugièrent dans la résidence de Tongres. La Compagnie de Jésus fut toutefois définitivement supprimée en juillet 1773 par le bref *Dominus ac Redemptor* de Clément XIV. Si, du côté des Pays-Bas autrichiens, l'application du bref fut sévère, les collèges de la principauté furent moins humiliés et maltraités qu'ailleurs²³. François-Charles de Velbruck semble avoir agi avec plus de douceur et de magnanimité que d'autres autorités. Au mois de septembre, il nomma une commission chargée de la suppression de l'ordre dans

²³ Sur la suppression de l'ordre, cf. Paul BONENFANT, *La suppression de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas autrichiens (1773)*, Bruxelles, Maurice Lamertin (coll. *Académie Royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 19/5), 1925 et É. MOREAU, « La suppression de la Compagnie dans la principauté de Liège », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 110, 1945, p. 75-95.

la principauté. Celle-ci se chargea de prendre possession des biens et rentes des pères tout en leur fournissant une pension et un logement pour leur permettre vivre dignement. Les professeurs liégeois furent remplacés au collège par des prêtres séculiers tandis que le collège anglais devint l'Académie anglaise. Rapidement, le séminaire épiscopal déménagea dans les locaux du bord de Meuse. C'est là, enfin, que l'on installa, en 1817, l'Université.

Annick Delfosse, historienne et chargée
de recherches F.R.S.-F.N.R.S. (Univer-
sité de Liège)